

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PERSONNEL ET
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL
ENSEIGNANT, ADMINISTRATIF ET
DE SECRETARIAT

République Populaire du Congo
Travail * Démocratie * Paix

RECTIFICATIF N° 80/579 / MEN.UMNG.SG.DPAAD.4/

au Décret n° 76/138 du 22 Février 1978 por-
tant titularisation et nomination des Assis-
tants stagiaires en service à l'Université
Marien NGOUABI en ce qui concerne Monsieur
MATONDO Antoine

visé le 16/07/79
sous le n° 133/79
AC/DAF

AU LIEU DE :

ARTICLE 1ER. - Les assistants stagiaires dont les noms suivent en service à
l'Université Marien NGOUABI sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur
grade, indice 830 comme suit :

MM.- MATONDO Antoine p/c du 23/6/1976
DIAFOUANANA Honoré p/c du 22/11/1977
et DENGUIKA Paul p/c du 4/10/1977

RECT.UMNG.

L I R E :

ARTICLE 1ER. - Les assistants stagiaires dont les noms suivent en service à
l'Université Marien NGOUABI sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur
grade, indice 830 comme suit en ce qui concerne Monsieur MATONDO Antoine

M.- MATONDO Antoine p/c du 23/6/1977

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Brazzaville, le 17 Décembre 1980

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-ROMA.-

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux

Le Ministre de l'Education Nationale,

V. TAMBA-TAMBA.-

A. MBINGA-CBA.-

Le Ministre des Finances

AMPLIATIONS

PM. CAB	1
SGCM/BC	1
MEN	1
Rectorat	1
V/Rectorat	1
Secréral	1
DPAAD	4
AC/DAF	3
Comptabilité	3
IDR	1
Intéressé	1
Chrono (Université)	4